

## Incoterms® 2010

Les Incoterms®, ou **IN**ternation **CO**mmercial **TERMS**, ont été créés en 1936 par la Chambre de commerce internationale (CCI) dans le but d'harmoniser et d'unifier les échanges mondiaux.

La dernière mise à jour avait eu lieu en 2000 : le commerce a tellement évolué depuis 10 ans que la mise à jour était inévitable afin de suivre les pratiques commerciales actuelles. Les Incoterms® ajoutés au contrat de vente font office de « langage international » permettant de réduire les

interprétations possibles quant à la responsabilité de chaque partie impliquée.

Les Incoterms® définissent les responsabilités des acheteurs et vendeurs pour la livraison de marchandises en vertu de contrats de vente. Les Incoterms® 2010 prennent en compte les derniers développements dans la pratique commerciale, mettent à jour et regroupent une partie des anciennes règles.

Le nouveau système de classification divise les 11 Incoterms® en deux groupes distincts :

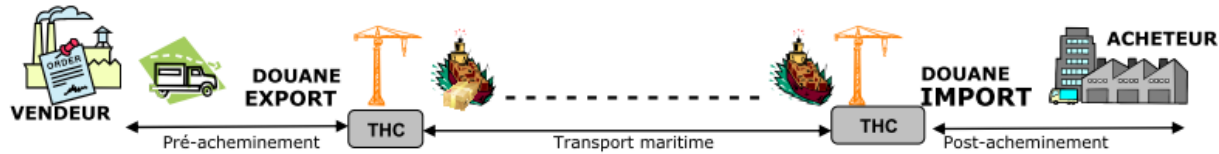
### Incoterms multimodaux (peu importe le mode de transport)

- EXW** Ex works – Ex Usine  
(... endroit convenu)
- FCA** Free carrier – Franco transporteur  
(... endroit convenu)
- CPT** Carriage paid to – Port payé jusqu'à  
(... nom du lieu de destination convenu)
- CIP** Carriage and insurance paid to –  
Port et assurance payés jusqu'à  
(... nom du lieu de destination convenu)
- DAT** Delivered at place – Rendu au terminal  
(... terminal portuaire nommé ou lieu de destination convenu)
- DAP** Delivered at place – Rendu au lieu de destination  
(... nom du lieu de destination convenu)
- DDP** Delivered duty paid – Rendu droits acquittés  
(... nom du lieu de destination convenu)

### Incoterms purement maritimes

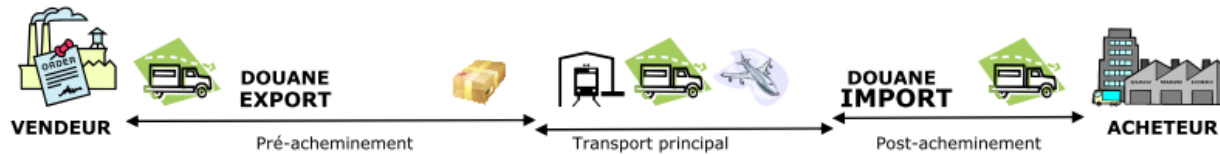
- FAS** Free alongside ship – Franco le long du navire  
(... nom du port d'embarquement convenu)
- FOB** Free on board – Franco à bord  
(... nom du port d'embarquement convenu)
- CFR** Cost and freight – Coût et fret  
(... nom du port de destination convenu)
- CIF** Cost insurance & freight – Coût, assurance et fret  
(... nom du port de destination convenu)

## Les Incoterms® 2010 – maritimes



<b>FAS</b>	Frais vendeur Risques vendeur			Frais Acheteur Risques Acheteur
<b>FOB</b>	Frais vendeur Risques vendeur			Frais Acheteur Risques Acheteur
<b>CFR</b>	Frais vendeur Risques vendeur		Frais V ou A	Frais Acheteur Risques Acheteur
<b>CIF</b>	Frais vendeur (dont assurance transport <i>ad valorem</i> ) Risques vendeur		Frais V ou A	Frais Acheteur Risques Acheteur

## Les Incoterms® ICC 2010 – multimodaux



<b>EXW</b>	Frais vendeur Risques vendeur			Frais Acheteur Risques Acheteur
<b>FCA</b>	Frais vendeur Risques vendeur	Frais V ou A Risques V ou A		Frais Acheteur Risques Acheteur
<b>CPT</b>	Frais vendeur Risques vendeur		Frais V [sauf douane et formalités douanières] ou A	Risques Acheteur
<b>CIP</b>	Frais vendeur (dont assurance transport <i>ad valorem</i> ) Risques vendeur		Frais V [sauf douane et formalités douanières] ou A	Risques Acheteur
<b>DAT</b>	Frais vendeur jusqu'à terminal déchargé. Pas d'obligation d'assurer mais conseillé car vente à l'arrivée. Risques vendeur			Frais Acheteur Risques Acheteur
<b>DAP</b>	Frais vendeur, <b>Non déchargé</b> , Pas d'obligation d'assurer mais conseillé car vente à l'arrivée. Risques vendeur		Frais V [sauf douane et formalités douanières] ou A	Risques Vendeur ou Acheteur
<b>DDP</b>	Frais vendeur, <b>Non déchargé</b> , Pas d'obligation d'assurer mais conseillé car vente à l'arrivée. Conseil : DDP hors taxes locales à l'importation Risques vendeur			